



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Bordeaux, le 29 septembre 2009

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **AIDE PERSONNALISÉE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ**

Rectorat

Chargée de communication

Contact :  
Marion BOILEVIN

Téléphone  
05.57.57.38.30

Télécopie  
05.57.57.87.78

Courriel  
chargcom@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009  
à 16h30**

**Ecole élémentaire de Coussan-Thivras,  
Quartier Thivras  
47200 MARMANDE**

**William Marois, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine, se rendra le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 16h30 à l'école élémentaire de Coussan-Thivras à Marmande.**

**Accompagné de Sylvie Loiseau, Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Éducation nationale du Lot-et-Garonne, il ira à la rencontre des élèves et des enseignants impliqués dans le dispositif d'aide personnalisée aux élèves en difficulté.**

Depuis la rentrée 2008, la nouvelle semaine scolaire est répartie sur 4 jours ou 9 demi-journées. La durée d'enseignement hebdomadaire obligatoire pour tous les élèves d'une classe passe de 26 heures à 24 heures.

Les 2 heures ainsi libérées sont désormais consacrées chaque semaine à l'aide personnalisée aux élèves en difficulté et au travail en petits groupes. Objectif : mettre en place une aide individualisée sans attendre, dès que les premières difficultés apparaissent et avant qu'elles ne soient durablement installées.

L'animation de ces séquences, dont les modalités de mise en œuvre sont arrêtées école par école par l'Inspecteur de l'Éducation nationale sur proposition du conseil des maîtres, est confiée aux enseignants de l'école.